

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 30 mars 2017

DCM N° 17-03-30-15

**Objet :** Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

**Rapporteur:** Mme ANTOINE-FABRY

Dans le cadre de l'accompagnement à l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes de 11 à 30 ans, il est proposé de soutenir 5 candidats au prochain jury départemental Projets Jeunes du 5 avril 2017, par l'attribution de 5 bourses et 2 parrainages pour un montant total de **6 240 €**.

**1. Cyrielle GOLIN : Saltando – Animation locale/culture**

Musicienne messine en voie de professionnalisation, Cyrielle a créé l'association Saltando qui vise à promouvoir la musique classique et sur laquelle elle s'appuie pour l'organisation du premier festival de musique de chambre à Metz. Cyrielle poursuit un double objectif : sensibiliser le public à une discipline trop confidentielle à ses yeux, et s'initier aux méthodes d'organisation de manifestations musicales. Elle entend en effet comprendre au mieux les ressorts du métier de ses futurs employeurs. Le coût total de l'action s'élève à 16 000 €. Il est proposé l'attribution d'une Bourse ainsi que d'un parrainage pour un montant global de 2 000€.

**2. Nada NEGRAOUI : Solid'Art'monie – animation et solidarité locale**

Etudiante messine mais aussi bénévole au GENEPI et au Resto du Cœur, Nada souhaite proposer un temps d'animation convivial aux bénéficiaires du Bus du Cœur. L'objectif est double : prendre le temps de l'échange avec ceux-ci afin de favoriser les rencontres, et favoriser le rapprochement de générations de bénévoles qui s'investissent habituellement de manière séparée. Le coût total de l'opération s'élève à 1 260 €. Il est proposé la prise en charge de la Bourse pour un montant de 740 €.

**3. Jéromine VILLEGER : Givebox – solidarité locale**

Jeune engagée volontaire en Service Civique, Jéromine souhaite implanter à Metz le principe de la boîte à don : à l'instar de celui des boîtes à livre, la "givebox" permet l'échange d'objets courants. Chacun y dépose ce dont il n'a plus usage et y prend, s'il le souhaite, un autre objet

qui lui paraît utile. Jérôme s'est rapprochée du tissu associatif local à cet effet et bénéficie par exemple du soutien du CPN les Coquelicots et de l'Association Pas Assez. Elle inscrit sa démarche dans une logique participative en organisant son action en lien avec les Comités de Quartier qui détermineront les lieux d'installation et l'apparence des boîtes. Il est proposé l'attribution d'une Bourse de 1 000 € pour un budget prévisionnel total de 12 000 €.

#### **4. Kévin BRENIERE : Mashup Film Festival – animation locale**

Kévin propose d'organiser les 23 et 24 juin prochain, à Metz, le premier festival Mashup du film, discipline s'appuyant sur l'art du mélange, de la réappropriation et du réemploi. Bien épaulé par l'association Ellipse, il a obtenu le parrainage du cinéaste Michel HAZANAVICIUS qui présentera à l'occasion de la soirée de lancement, au Royal, son nouveau film s'appuyant sur la technique du mashup. La seconde journée se déroulera aux Trinitaires où des ateliers "mashup" seront notamment proposés aux visiteurs. Le coût global de l'opération s'élève à 17 300 €. Il est proposé la prise en charge de la Bourse ainsi que l'attribution d'un parrainage pour un montant total de 1 500 €.

#### **5. Florian TONNON : Nos Tribus – création artistique**

Deux jeunes vidéastes messins, Julia et Florian, ont entrepris de réaliser un documentaire visant à promouvoir l'engagement sous toutes ses formes. Leur objectif est de mettre en lumière les initiatives et engagements de citoyens dans des domaines différents : action sociale, entreprenariat, culture, sport... Bénévole ou chef d'entreprise, artiste ou lanceur d'alerte, leurs parcours témoignent d'une vision optimiste de la société que Julia et Florian souhaitent proposer aux spectateurs. Chaque personnage du film d'environ 1h30 appartient à ce que les réalisateurs nomment une tribu, formulant le voeu que chacune puisse bientôt rencontrer les autres, les comprendre et faire "avec". Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 2 615 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2013 portant sur la Charte de l'accompagnement à l'initiative, à l'engagement et à la prise d'autonomie des Jeunes en Moselle,

**CONSIDERANT** la volonté de la Ville de Metz de soutenir, d'encourager et de valoriser l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes ; de promouvoir les jeunes talents et de donner toute leur place aux nouvelles générations d'acteurs sociaux, solidaires, économiques, culturels et associatifs sur le territoire,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'ADOPTER** les subventions suivantes aux structures mentionnées et au bénéfice des projets indiqués ci-dessous pour un montant total de **6 240 €** :

- Association SALTANDO ( Cyrielle GOLIN – Saltando)	2 000 €
- Association GENEPI METZ (Nada NEGRAOUI – Solid'art'monie)	740 €
- Club Protéger la Nature les Coquelicots (Jérôme VILLEGER – Givebox)	1 000 €
- Association Ellipse (Kévin BRENIERE – Mashup festival)	1 500 €
- Association Les Yeux de l'Ouïe (Florian TONNON – Nos Tribus)	1 000 €
  - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents ou pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation, ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Pour le Maire  
L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 13

#### Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ